



MAURITANIA

PERMANENT MISSION TO THE UNITED NATIONS

Vérifier au prononcé

**Commission de la Population
et du Développement**

Quarante-deuxième session

Intervention

**de l'Ambassadeur Abderrahim Ould Hadrami
Représentant Permanent
de la République Islamique de Mauritanie
auprès des Nations Unies**

**New York
31 Mars 2009**

Madame la Présidente

Je voudrais vous féliciter ainsi que les autres membres du bureau pour la bonne préparation de cette Session et également remercier le DESA pour son importante contribution pour sa réussite.

Ma délégation fait sienne la déclaration faite par le Président du Groupe des 77 et de la Chine.

Je saisis cette occasion pour féliciter Mme Thoraya Obaid pour sa brillante intervention et lui rendre hommage pour la compétence et le dévouement avec lesquels elle dirige le FNUAP dont l'impact sur le développement et la Population est immense.

Je voudrais également féliciter Mme Rayanja et M. Guest pour leurs brillantes interventions

Madame la Présidente, Mesdames Messieurs

La 42^{ème} Session de la Population et du Développement, qui se tient sous le thème : Contribution du Plan d'Action de la Conférence Internationale sur la population et le Développement(CIPD) aux Objectifs du Développement convenus à l'échelle internationale y compris les Objectifs du Millénaire pour le Développement, marque la commémoration du 15^{ème} anniversaire de la CIPD.

Ceci nous permet de mesurer le chemin parcouru depuis que le lien a été établi entre la Population et le Développement et l'impact que ce binôme pourrait particulièrement avoir sur la population

La présente session se tient au moment où la crise financière et économique mondiale frappe de plein fouet les pays en développement et plus particulièrement les pays les moins avancés, déjà éprouvés par la crise alimentaire et énergétique ainsi que par l'impact des changements climatiques, c'est dire qu'elle se tient à un moment difficile pour ces pays, en termes de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

C'est l'occasion pour ma délégation de rappeler le devoir de la communauté internationale et des partenaires de développement vis-à-vis des économies les plus faibles et la nécessité de voir leur assistance accrue pour la réalisation des OMD.

Bien entendu, les PMA ont le premier rôle à jouer pour atteindre cet objectif. Le Programme d'Action de la CPDI propose une gamme de recommandations s'inscrivant dans la perspective du développement durable en relation avec les questions de population. Il consacre une place importante pour la mobilisation des ressources au niveau national et également la mobilisation de ressources additionnelles au profit des pays en développement provenant de tous les mécanismes financiers disponibles y compris les ressources bilatérales, multilatérales et du secteur privé.

La mise en œuvre du Programme d'Action de la CPDI constitue une étape importante sur la voie de la réalisation des OMD.

C'est pourquoi mon pays soutient le Plan, car sa mise en œuvre a impact direct sur les couches de la population les plus vulnérables, notamment les enfants, les jeunes et les femmes.

A cet égard, un accent particulier devra être mis sur l'autonomisation des femmes, car elles représentent plus de la moitié de la population mondiale et constituent dans la plupart des PMA, le noyau central de la famille, responsable du bien être de la famille et de tout ce qui touche au planning familial, en termes de contrôle et partant de la réduction de la fertilité féminine.

Toute stratégie dans ce sens passe obligatoirement par la femme, laquelle est concernée au premier chef par la survie de l'Enfant. D'où la nécessité de la mettre au centre de toute politique de lutte contre la pauvreté, de santé et de survie de l'Enfant, de lutte contre la mortalité infantile, de lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme. Bref la Femme devra être au centre de la réalisation des OMD.

L'autonomisation de la femme revêt une importance particulière pour la Mauritanie et sa représentation au niveau des Institutions de l'Etat a enregistré un niveau jamais atteint dans le pays : la représentation féminine au niveau du parlement est passée de 4% en 2005 à 18% aujourd'hui et sa présence au niveau des hautes fonctions de l'Etat, comme Gouverneurs de région, Ambassadeurs, préfets, responsables dans les sociétés, a connu une avancée sans précédent dans le pays.

Mon pays a encore beaucoup de difficultés dans la réalisation des OMD et plus particulièrement les Objectifs 4,5,6 (réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, l'amélioration de la santé maternelle et la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA et autres maladies).

Grâce au soutien du FNUAP, des résultats encourageants ont été enregistrés au niveau de :

- L'implication des leaders religieux en faveur de l'éducation des filles
- L'égalité et l'équité en matière de genre
- La lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes à la santé de la mère et de l'Enfant
- La lutte contre la mortalité maternelle et néo-natale
- La collecte des données démographiques
- La lutte contre la pandémie du VIH/SIDA

La lutte contre la pauvreté représente pour la Mauritanie une priorité nationale. C'est pourquoi le Parlement mauritanien avait adopté le Plan de Lutte contre la Pauvreté dont la mise en exécution est suivie avec les partenaires de développement et plus particulièrement le FNUAP.

La réduction de la pauvreté constitue la trame du Programme pays pour la Mauritanie, mis en œuvre avec le FNUAP. Il vise, entre autres : les populations les plus vulnérables, par le renforcement et la promotion des services et des droits en santé de la reproduction, l'égalité et l'équité en genre et le développement durable, le développement des capacités nationales en s'attendant aux priorités du pays dans les domaines de la santé de la reproduction, du genre, de la migration et des questions humanitaires. Le programme comprend trois volets : la santé de la reproduction, la population et le développement ainsi que le genre. C'est dire qu'il s'agit d'un programme efficace qui mérite d'être salué.

La santé de la femme et du nouveau né ainsi que de l'éducation des filles constituent une priorité pour le gouvernement mauritanien, plusieurs fois réaffirmée par le chef de l'Etat. Le taux de scolarisation des filles est supérieur à celui des garçons dans le cycle primaire. Ce qui traduit l'éveil de la population mauritanienne eu égard à l'éducation des filles.

Deux points importants sont inscrits au programme, à savoir : La nécessité de bien comprendre la dynamique de la population et de son rapport avec la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD ainsi que le renforcement des capacités de planification de développement national, régional et local pour y inclure les questions de population de santé de la reproduction et du genre dans la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Enfin, je tiens à souligner, l'excellente coopération que mon pays entretient avec le système des Nations Unies et plus particulièrement avec le PNUD et le FNUAP, en matière de mise en œuvre du plan d'Action du CIPD. Je tiens à exprimer, spécialement l'appréciation de mon gouvernement pour la parfaite coopération avec le Bureau du FNUAP en Mauritanie.

Je vous remercie